
[Imprimer](#)

523 logements à réhabiliter dans la cité-jardin de Suresnes

Image

Hauts-de-Seine habitat recherche une maîtrise d'œuvre relative aux travaux de réhabilitation lourde en milieu vide d'immeubles de la cité-jardin de Suresnes.

La cité-jardin de Suresnes, construite entre 1921 et 1956 sous l'impulsion de Henri Sellier, totalise 3 300 logements dont 170 pavillons. En juillet 2018, le site a été labellisé « Patrimoine d'intérêt régional » par le conseil régional d'Ile-de-France. Le périmètre est protégé depuis 1996 par une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP), devenue aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) en 2010 puis site patrimonial remarquable en 2016.

Le gestionnaire du site, Hauts-de-Seine habitat, a lancé une consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre relative aux travaux de réhabilitation lourde en milieu vide de 17 immeubles collectifs, soit 523 logements.

La réhabilitation concerne la restructuration des plateaux de logements, le traitement de l'enveloppe et des espaces extérieurs des abords des bâtiments. "Les performances acoustiques et thermiques seront optimisées par la réalisation d'une isolation thermique par l'intérieur et la pose de chapes acoustiques", indiquent les documents de marché.

Démarche environnementale générale

Les demandes programmatiques concernent à la fois l'enveloppe extérieure (traitement des façades, charpente/couverture/toiture-terrasse, menuiserie/occultations), les parties communes (halls/cages d'escaliers/circulations d'étages, ascenseurs, sous-sols, locaux poubelles/poussettes/vélo), les parties privatives, les équipements communs (chaufferie collective) et les espaces extérieurs.

Le projet devra s'inscrire dans une démarche environnementale générale, avec l'obtention du label BBC Effinergie rénovation, avec atteinte d'une classe énergie B, et répondre aux exigences de la certification NF habitat HQE rénovation.

[Consulter l'avis](#)